



Nouveauté pour septembre 2021

Ouverture de l'option immersion anglaise en 1^{ère} année commune

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Dès septembre prochain, nous serons ravis de pouvoir accueillir votre enfant dans cette nouvelle option en 1^{ère} année commune. En voici un bref descriptif et quelques modalités pratiques.

Il est important de préciser que la philosophie première de cette option n'est pas de faire des élèves parfaits bilingues. Il s'agit prioritairement de favoriser un raisonnement et une éducation linguistique en langue étrangère. Inéluctablement, le niveau de langue sera accru.

Selon la circulaire cadre, cette orientation se décrit comme suit : « *L'immersion linguistique est une approche alternative à l'apprentissage traditionnel des langues étrangères. Elle consiste en une procédure pédagogique visant à favoriser l'apprentissage d'une langue en assurant une partie des cours de la grille-horaire dans cette langue. Autrement dit, on apprend la langue en apprenant dans cette langue. Cet apprentissage poursuit donc la maîtrise de compétences liées à la communication orale et écrite dans la langue de l'immersion mais également la maîtrise des compétences et savoirs relatifs aux différentes disciplines enseignées dans cette langue. L'enseignement de la langue de l'immersion est préférentiellement dispensé par une personne dont la langue maternelle est la langue de l'immersion ou, à défaut, par une personne parlant la langue comme le ferait un locuteur natif.* »

Concrètement, les cours dispensés en langue cible sont :

- Anglais : à raison de 4 périodes hebdomadaires
- Histoire : à raison de 2 périodes hebdomadaires
- Géographie : à raison de 2 périodes hebdomadaires

Je vous invite à consulter la grille complète sous l'onglet « Les grilles » sur la page d'accueil de notre site : <https://arbraine.be>

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans ce processus ou pour toutes autres questions, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : secretariat@arbraine.be ou nous téléphonez au 02/384 56 52.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués.

JF Simons

Préfet des études